



Vers un véhicule autonome créateur de valeur : Quelles révisions pour le dominant design du produit automobile ?



Entreprise : **Groupe Renault**

Période : **2016 - 2017**

Tuteur entreprise :

Lieu : **Renault Technocentre**

Contexte

Le véhicule autonome constitue l'une des perspectives innovantes les plus discutées dans le monde automobile, tant sur le plan technique que modèle économique. Renault Nissan, comme d'autres constructeurs, a un projet ambitieux dans ce domaine. Mais la question de la valeur réelle de ces innovations reste aujourd'hui très incertaine. Les travaux sur le management de l'innovation de rupture (et le véhicule électrique en particulier) montrent qu'au-delà de l'engouement passagé des modes, une des causes de déception dans le déploiement des innovations de rupture vient de l'absence d'une révision profonde du produit. L'innovation est conçue comme un ajout sur l'automobile existante, alors qu'une vision création de valeur du véhicule autonome impliquerait de repenser l'identité du produit et du système de mobilité automobile pour optimiser les nouvelles possibilités offertes par les technologies d'autonomie. Ce projet s'attache donc à explorer cette révision du produit/système de mobilité et d'en déduire les conséquences en termes de stratégie produit et scénarios associés.

Objectif du projet

Ce projet s'attacherait (i) à explorer cette révision du produit et du système de mobilité associé, (ii) d'en déduire les conséquences en termes de stratégies produits et systèmes de mobilité

Le véhicule autonome change les attributs fonctionnels et la structure de valeur du produit dans une optique « océan bleu ». En reprenant la notion de canevas stratégique de Kim et Mauborgne, on soulignera que

- L'autonomie baisse de l'importance de certains attributs dans l'acte d'achat : Ex : le plaisir de conduire, attribut clé de l'automobile traditionnelle disparaît ; la sécurité « passive » intégrée au véhicule devient potentiellement un attribut fonctionnel moins important dans la mesure où l'on démontre l'efficacité de l'autonomie sur l'augmentation de la sécurité.



- L'autonomie augmente l'importance de certains attributs. Ex : la libération de la vigilance du conducteur pour des activités à valeur ajoutée, l'habitabilité, la spécialisation de l'espace intérieur automobile pour ces activités, ...
- Elle crée de nouveaux attributs déterminants : le partage de véhicule constitue une perspective cohérente avec le véhicule autonome : continuité d'expérience entre le véhicule et la maison, ...

Le projet de master contribuerait, en relation avec les « valeur client » de l'entreprise, à une analyse systématique des « prestations clients » existantes, formalisation d'un graph « océan bleu » permettant de visualiser les shifts dans la structure de valeur du véhicule autonome.

Au-delà de la vision stratégique qualitative et schématique, le projet contribuerait à la construction d'indicateurs permettant d'évaluer précisément ces nouvelles valeurs, et donc de piloter les stratégies d'autonomie, de guider les roadmaps techniques et produits, de comparer les performances des offres...

Le projet pourrait être confié à un binôme ingénieur-business school.